

Les décisions

- Demandes de création des postes enseignants et IATOSS, publication des postes vacants
- DBM n°4 et subventions aux associations étudiantes (FLLASH, IAE, ENSIAME)
- Accord de coopération avec l'université Antonine (Liban)
- Principe de participation au remboursement de la dette des Presses universitaires Septentrion
- Approbation du compte-rendu du 7 juillet 2005

Informations du président

P. Level annonce :

- Un conseil d'administration éventuel le 13 octobre dans l'hypothèse où le ministère souhaiterait impérativement recevoir l'« offre de formations » en octobre ;
- Une réunion de coordination des universités du Nord-Pas de Calais, Haute et Basse Normandie, pour la carte des licences professionnelles ;
- L'assemblée des 3 conseils (CA, CEVU, CS) pour l'élection des vice-présidents de l'UVHC ;
- L'arrivée de 2 nouveaux membres du CA : François Verheyde, directeur des études de l'ISIV, qui remplace Olivier Sénéchal, promu professeur des universités, et Noël Malvache, maire de Saultain, qui remplace Jules Chevalier (décédé) au collège des personnalités extérieures, au titre du syndicat intercommunal pour le développement de l'enseignement supérieur dans le Valenciennois. Noël Malvache est par ailleurs, professeur des universités, ancien président de l'UVHC (1979-1986) ;
- Le report de la nomination du directeur de l'ICU afin que les candidatures soient présentées par la nouvelle équipe de la présidence ;

Le conseil observe ensuite une minute de silence à la mémoire de 2 membres de la communauté universitaire, décédés en septembre : Pierre Boudy, ingénieur de recherche (en retraite depuis peu) au DOAE et Daniel Girardet, ingénieur d'études du service informatique à la FLLASH (ancien membre du CA).

Examen des demandes de création de postes enseignants et IATOSS

Le 1^{er} Vice-président retrace les différentes étapes de la procédure obligatoire et le contexte particulier formé par la loi d'orientation et de programmation pour la recherche. Le Président rappelle les critères déterminés par le ministère et la stratégie générale favorisant la création de postes en adéquation avec les pôles de compétitivité mondiaux ou à vocation mondiale, et présente les demandes de l'université stricto sensu (ISTV, ENSIAME, IAE, FLLASH, FSMS, IPAG) d'une part, de l'IUT d'autre part.

Le Directeur de l'IUT, présente ses propositions au nom de l'IUT, discutées et adoptées en conseil d'institut à partir notamment du rapport d'évaluation de l'IUT de Valenciennes réalisé par la commission consultative nationale des IUT. Le Président propose alors aux conseillers d'adopter les propositions retenues par le bureau élargi :

Les critères postes enseignants : Renforcement des compétences scientifiques de niveau international,
Soutien d'un secteur à fort potentiel et développement,
Renforcement du lien recherche-formation,
Création ou consolidation de pôles inter-établissements à visibilité internationale, renforcement des pôles de compétitivité à capacité et vocation mondiale

Circulaire du 22 juillet 2005 DES n° 504949

Les critères postes IATOSS : Soutien au développement de la recherche,
 Soutien au lien recherche formation,
 Soutien à la gestion de la recherche,
 Valorisation de la recherche,
 Renforcement de l'encadrement et des capacités d'expertise
 Circulaire du 22 juillet 2005 DES n° 504949

Université stricto sensu

Demande ENSEIGNANTS

	POSTE	CNU	COMPOSANTE	LABO	PROFIL
01	PR	27	ISTV	LAMIH	Systèmes d'information distribués
02	PR	61	ENSIAME	LAMIH	Commande
03	PR	06	IAE	LARIME	Stratégie
04	PR	63	ISTV	DOAE	Développement en systèmes de microtechnologie
05	MCF	62	ENSIAME	LME	Energétique et transferts
06	PR	18	FLLASH	CAMELIA	Arts plastiques, création numérique, infographie
07	PR	71	ISTV	LSC	Développement des technologies numériques
08	MCF	74	FSMS	LAMIH	Sociologie du sport et management sports et loisirs
09	MCF	27	-----	LAMIH	Systèmes d'information (poste transversal)
10	PR	61	ISTV	LAMIH	Nouvelles technologies et génie informatique
11	MCF	33	ISTV	LMP	
12	MCF	06	IAE	LARIME	Information comptable et financière, gouvernance
13	MCF	02	IPAG	IDP	Gestion publique
14	PR	11	FLLASH	CRHICC	Linguistique
15	MCF	60	ENSIAME	LAMIH	Biomécanique

Demande I.A.T.O.S.S.

	Poste	BAP
1	IGR	C
2	IGE	C
3	IGR	E
4	IGE	E
5	IGE	I
6	TECH	E
7	IGE	B
8	TECH	I
9	IGE	I
10	IGR	C
11	IGE	C
12	IGE	F
13	IGE	I
14	IGE	C
15	IGE	C

X. Moreau constate qu'un seul poste est proposé pour l'IPAG, institut dont le déficit est abyssal (23 postes), alors que la gestion publique est une discipline en plein développement. Il estime sa réclamation d'autant plus fondée que l'IPAG (comme la FDEG) ne dispose d'aucun poste en finances publiques ce qui oblige au recours de vacataires et de professionnels. Enfin il fait remarquer qu'il existe des activités de recherche à l'IPAG. P. Level est conscient que l'IPAG de Valenciennes, l'un des premiers de France a des besoins très importants. Il rappelle que le ministère déclare qu'il n'y a pas de recherche dans ce secteur, critère primordial : cette vision du ministère est donc malheureusement défavorable à l'IPAG.

Vote : Approbation à l'unanimité pour la liste des postes enseignants
Vote : Approbation à l'unanimité pour la liste des postes IATOSS

Liste des postes enseignants :

1. MCF 6° section : départements tertiaires (GEA/TC) : développement du pôle gestion de l'UVHC et accompagnement des licences professionnelles (GRH, PMO, CAI, CESI),
2. MCF 60° section : pour accompagner les évolutions du PPN du département Qualité Logistique Industrielle et organisation (ex OGP) et notamment la licence professionnelle Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement, département OGP à Cambrai, profil Hygiène environnement, équipe LAMIH-DRC,
3. MCF 1° section : départements tertiaires (GEA/TC) : développement du pôle gestion de l'UVHC et accompagnement des licences professionnelles,
4. MCF 71° section (profil communication), pour les départements secondaires très sous-encadrés dans cette spécialité,
5. MCF 27° section : accompagnement de l'ouverture et du développement du département Informatique de Maubeuge, LAMIH,
6. MCF 61° section (profil informatique industrielle), département GEII, profil fiabilité et sûreté de fonctionnement, en relation avec le pôle de compétitivité I-Trans, LAMIH,
7. PRAG Génie électrique (GEII) pour développer les actions dans le domaine électronique embarquée et la connectique appliqués au transport, en relation avec le pôle de compétitivité I-Trans,
8. PRAG H0202 : Lettres modernes.

Liste des postes IATOSS :

1. Technicien (développement international)	BAPI	Les Tertiaires (GEA/TC)
2. Ingénieur d'études (GEA/TC) (pilotage)	BAP I	Cadre de gestion administrative,
3. Ingénieur d'études	BAPI	Maubeuge (département Informatique et Mesures Physiques)
4. Adjoint RF	BAP I	Directeur IUT (Mont-Houy)
5. Ingénieur d'études	BAP E	Cambrai (OGP et TC IAA)

P. Level souligne que la demande de 2 postes de PRAG à l'IUT est une stratégie qui pourrait se révéler judicieuse dans la mesure où certaines universités souhaiteraient « rendre » des postes de second degré.

J.P. Rouzé, précise à K. Girard que le rapport d'évaluation de l'IUT est à la disposition de ceux qui le souhaitent.

Vote : Approbation à l'unanimité pour la liste des postes enseignants

Vote : Approbation à l'unanimité pour la liste des postes IATOSS

Examen des déclarations de postes vacants – campagne 2005

Le Président présente les propositions de déclaration de postes vacants des différentes composantes de l'université. Après débat, le poste 547 MCF 62 BAUCOUR à l'ISTV sera restitué à l'IUFM et non publié ; l'un des postes de PRAG de la FLLASH ne sera pas publié pour échange avec un poste d'ATER de l'IPAG ; le poste 0137 PRCE H 19 de la FSMS ne sera pas publié sous réserve d'une explication du Directeur de la composante pour un poste qui n'est pas publié depuis trois ans ; le poste 477 PRAG H1000 est à publier. Sans autres modifications, la liste des postes vacants est soumise au vote des conseillers.

UNIVERSITE stricto sensu**ISTV****- Enseignants chercheurs****- PR -**

0346 PR 62 (Retraite DG THOMAS)
A ne pas publier

- MCF -

547 MCF 62 (mutation BAUCOUR)
Restitution IUFM

468 MCF 27 (Dispo. CALLAND) pour 1 année
A ne pas publier

- **Enseignants du second degré**

- **PRCE** -

203 PRCE H0422 Anglais
A publier

FLLASH

- **Enseignants chercheurs**

- **PR** -

0392 PR 21 (Ex BERNARD Philippe)
A publier
Profil histoire ancienne

Restitution du surnombre BAREAU Michel
0490 PR 14 **A publier en 10ème**
Profil Littérature comparée

- **Enseignants du second degré**

- **PRAG** -

0356 PRAG H1000 Histoire
A ne pas publier

0283 PRAG H0201 Lettres classiques
A ne pas publier

FDEG

- **Enseignants chercheurs**

- **PR** -

298 PR 01 (Ex RAYMOND J.Gilles)
A publier recrutement 46.3
Profil droit bancaire et financier

384 PR 01 (Ex HISBERGUES)
A ne pas publier
Réservé Agrégation externe 2007

386 PR 02 **A publier** en 46.1
Si le recrutement en cours 46.3 infructueux
Profil droit administratif

293 PR 05 (mutation KARTCHEVSKY)
A ne pas publier
Réservé agrégation externe 2006

427 PR 02 (mutation LECUCQ)
A ne pas publier
Réservé agrégation externe 2006

- **MCF** -

244 MCF 01 A ne pas publier (Ex SAUVAGE)

- **Enseignants du second degré**

251 PLP H0422 Anglais (Ex MESANS-CONTI)
A publier

IAE

- **Enseignants chercheurs**

- **PR** -

628 PR 06 (Ex TANNERY Franck)
A ne pas publier
Réservé agrégation externe 2007

- **Enseignants du second degré**

- PRAG -

477 PRAG H1000

A publier

IPAG

- **Enseignants du second degré**

- PRAG -

0355 PRAG H1000

A publier en H1100

Profil institut de préparation à l'administration générale

FSMS

- **Enseignants du second degré**

- PRCE -

0137 PRCE H 19 A ne pas publier

ENSIAME (Stock Université)

- **Enseignants chercheurs**

- MCF -

343 MCF 60 (Ex VALDES muté)

A publier

Profil Conception – fabrication mécanique et dynamique du solide

0496 MCF 61 (Ex SENECHAL Olivier)

A publier

Profil Production-maintenance

0206 MCF 61 (Ex POPIEUL)

A publier

Profil Sûreté de fonctionnement

SIO-SIP

- **Enseignants du second degré**

- PRCE -

374 PRCE H0080 (Ex DEFRENNE Annie)

A ne pas publier

IUT

- **Enseignants chercheurs**

- PR -

239 PR 25-26

Retraite Henri Gaudier

Redéploiement département informatique → Maubeuge

A publier S.V.

608 PR 27

Mutation Piechowiak

Ne pas publier

- MCF -

016 MCF 32

Retraite Mme Claudot (1^{er} octobre 2005)

A publier en 2^{ème} section droit public département GEA

Profil : Droit administratif, droit public économique, institutions publiques, droit de la concurrence

031 MCF 01

Droit privé département TC (retraite au 1^{er} septembre 2005 de

Mme DUCOULOMBIER) – **A publier**

0411 MCF 63

A publier en 27^{ème} section (Ex JOUAN)

Profil Interaction Homme-Machine – Systèmes intelligents

0571 MCF 61 **A publier** en 27^{ème} section (Mutation SEVAUX)
CAMBRAI département OGP – profil recherche opérationnelle, logistique

- **Enseignants du second degré**

- **PRAG** -

202 PRAG H4100 Anglais

A publier H0422 en Anglais département GMP

0286 PRAG H8010 (ECO GESTION) Département TC (Ex DELFOSSE Daniel) - **A publier**

86 PRAG H8010 **A publier** Département GEA

71 PRAG H4100 Dispo de SCHLEIFER

A ne pas publier

76 PRAG H8010 Détachement de MORLAES Andrée

A ne pas publier

484 PRAG H8010 Dispo de HERTZLER Eric

A ne pas publier

- **PRCE** -

77 PRCE H4100

A publier en H 8010 (Retraite de M. BATAILLE au 1^{er} septembre 2005)
(Profil éco-gestion) département GEA

368 PRCE H1500 CFA M. FIGANIAK au 1/09/2005

A publier en H0426 Espagnol Département TC

74 PRCE H0202 Congé parental de Legrand

A ne pas publier

Décision Budgétaire Modificative n°4

M. le Vice-président chargé des finances présente la DBM concernant les composantes et les services suivants :

- IUT, ISTV, FLLASH, FDEG, IPAG, IAE, ENSIAME, FSMS
- Service commun de la Documentation,, Services Généraux
- Actions Commerciales, Recherche

Vote : Adoption à l'unanimité

Subventions aux associations

Les subventions suivantes sont soumises au vote du conseil :

- FLLASH en faveur de ses corporations à hauteur de 600 € pour ATHENA ; et de 380 € pour CARPE DIEM, LEA, Association UTOPIE et corpo NTIC ;
- IAE à hauteur de 3500,00 € en faveur de l'association AESG
- ENSIAME à hauteur de 9 000 € en faveur du BDE de l'école.

A. Traullé se demande s'il y a une adéquation entre le nombre d'étudiants membres des associations étudiantes de la FLLASH et le montant des subventions accordées. Il souhaiterait également connaître leurs activités.

Vote : Adoption à l'unanimité

Accord de coopération avec l'université Antonine UPA (Liban)

Sur le rapport du Président, la convention d'une durée initiale de 5 ans, ayant pour objet de collaborer pour la définition de programmes d'enseignement et de recherche spécialisés notamment dans le domaine des STIC, du multimédia et de l'audiovisuel, des sciences du sport, qui se traduiront par des ententes spécifiques

déterminant précisément les modalités de la collaboration et les contributions respectives, est soumise au vote des conseillers.

Vote : Adoption à l'unanimité

Questions diverses

Déficit des Presses Universitaires Septentrion (PUS)

P. Level, Président des PUS, expose longuement la situation de cette maison d'édition universitaire, dont les 6 universités de l'académie et l'université catholique sont membres fondateurs. Le déficit de 436.000 €, lorsqu'il a pris la présidence, a été ramené à 90.000 €. Il propose le principe que chaque université participe à hauteur d'1/6 soit 15.000 €, par le vote d'une subvention.

S. Hirschi déclare que les 6 partenaires ne bénéficient pas des mêmes services des PUS, Lille3 monopolisant l'essentiel des publications (les PUS publient de l'ordre d'un auteur de l'UVHC par an, alors que les Presses universitaires de Valenciennes éditent 10 à 15 ouvrages chaque année). Par ailleurs le directeur de l'ICU pense que les PUS, ayant une situation redevenue saine, ont maintenant la capacité de rembourser leur dette, en obtenant par exemple, un échelonnement.

K. Girard estime également que les PUS ont la possibilité de rembourser leur dette et que si l'on verse les 15.000 €, ce sera au détriment de projets vitaux pour l'UVHC (sociaux, étudiants,...).

N. Malvache remarque qu'il est difficile pour P. Level d'être impartial car il est à la fois président de PUS et de l'UVHC. G. Dechy et A. Traullé sont d'accord pour verser les 15.000 €... sous forme de prêt.

N. Lemarchand accepterait ce versement mais souhaiterait obtenir en retour des réductions pour les prochaines publications de l'UVHC.

O. Starzenski admet d'autant plus difficilement ce versement que la FDEG vient de se voir obliger à réaliser des économies importantes.

P. Level rappelle que l'UVHC ayant accepté d'être partenaire, doit partager les responsabilités et honorer ses engagements. Il mentionne des dossiers beaucoup plus douloureux financièrement pour l'UVHC (VALUVAL, CRITT Maubeuge,...) qui ont reçu l'aide ô combien précieuse des partenaires. En participant au remboursement du déficit, l'UVHC enverra un signal « politique » fort vers ses partenaires. Le refus de payer pourrait par contre se retourner contre nous sur des dossiers importants.

Vote : Le conseil accepte le versement d'une subvention de 15.000 €, selon un échéancier à déterminer, à la majorité des voix par 28 voix pour, 3 contre, 5 abstentions et 2 conseillers qui ne prennent pas part au vote.

Autres questions diverses : elles ne donnent pas lieu à un vote (plaques des Tertiales, travaux dans le bâtiment Carpeaux, financement du tutorat, modalités d'élection du bureau, procédure d'adjonction de lignes téléphoniques).

Etaient présents ou représentés :

Personnalités extérieures Mmes Houssier, Lancelle, MM. Duretz, Malvache, Nicolas

Collège A
Secteur 1 : MM. Herbin, Hirschi, Starzenski
Secteur 2 : Mme Leriche, M. Ourak
Secteur 3 : MM. Bricout, Gaudier

Collège B
Secteur 1 : Mme Lemarchand, M. Bonduelle
Secteur 2 : Mme Debavelaere-Callens, MM. Garnier, Pommeray
Secteur 3 : MM. Ezzedine, Gallo, Verheyde

Collège IATOSS Mmes Decneut, Girard, MM. Balenghien, Bury, Rutkowski

Collège des usagers
Secteur 1 : M. Tison
Secteur 2 : /
Secteur 3 : M. Traullé

Membre de droit M. Dulion

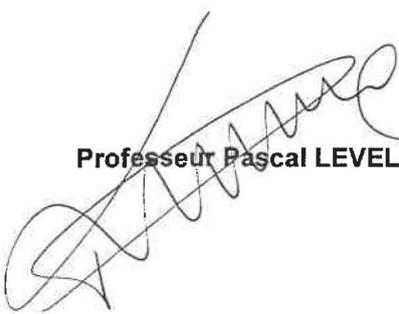
Membres invités Mmes Camion, Descargues-Grant, Gordien, MM. Chabasse, Dechy, Delhaise, Desrumaux, Etienne, Moreau, Rouzé

Ont donné pouvoir MM. Boucher et Legendre à Mme Houssier
M. Baudoux à M. Malvache
M. Guillaume à M. Nicolas
MM. Millot et Nongaillard à M. Bricout
M. Rouvaen à M. Ourak
MM. Garnier et Vandeville à M. Ezzedine
M. Vandersteen à Mme Girard
M. Copin à M. Tison
MM. Vandenelsken et Duflos à M. Traullé

Excusé : M. Després

Fait à Valenciennes, le 18 octobre 2005

Le Président,


Professeur Pascal LEVEL.